



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Elections municipales

Question au Gouvernement n° 2189

### Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Jean Urbaniak.

M. Jean Urbaniak. Monsieur le ministre de l'interieur, dimanche dernier, s'est deroule dans la commune de Vitrolles le premier tour de scrutin d'une election municipale qui a fait l'objet d'une mediatisation exceptionnelle, et qui, par la meme, ne peut echapper ni aux commentaires ni a l'analyse du Gouvernement.

M. Didier Boulaud. Il fallait choisir entre la peste et le cholera !

M. Jean Urbaniak. Pour ma part, j'ai trois questions a vous poser, monsieur le ministre.

Tout d'abord, au-dela de considerations a caractere local, avez-vous tire un enseignement particulier de ce premier tour de scrutin ?

Ensuite - cette question releve plutot d'une mise en perspective - la tres nette partition des suffrages peut-elle etre mise en relation avec les choix et les options du Gouvernement, notamment en matiere d'immigration et de securite, et plus generalement en relation avec votre politique de la ville ?

Enfin, certains membres du Gouvernement s'etant a titre personnel exprimes, de facon souvent nuancee, sur ces questions,...

Plusieurs deutes du groupe socialiste. De Charette !

M. Jean Urbaniak. ... pourrions-nous savoir s'il existe une opinion convergente de l'ensemble des ministres derriere les convictions tres clairement affichees en cette matiere par M. le Premier ministre ?

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'interieur.

M. Didier Boulaud. De Charette !

M. Jean-Louis Debre, ministre de l'interieur. Monsieur le depute, souvenez-vous des propos que j'avais tenus ici meme lors d'une election precedente. La tradition republicaine, a laquelle nous sommes tous attaches,...

M. Didier Boulaud. Sauf de Charette !

M. le ministre de l'interieur. ... impose aux membres du Gouvernement d'eviter d'intervenir, que ce soit a l'Assemblée nationale ou au Senat, dans une election en cours.

M. Pierre Bernard. Tres bien !

M. le ministre de l'interieur. Par consequent, je respecterai cette tradition. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Quant a mes sentiments, vous les connaissez. Je n'ai pas a y revenir. (Applaudissements sur les memes bancs.)

### Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean Urbaniak.

M. Jean Urbaniak. Monsieur le ministre de l'interieur, dimanche dernier, s'est deroule dans la commune de Vitrolles le premier tour de scrutin d'une election municipale qui a fait l'objet d'une mediatisation exceptionnelle, et qui, par la meme, ne peut echapper ni aux commentaires ni a l'analyse du Gouvernement.

M. Didier Boulaud. Il fallait choisir entre la peste et le cholera !

M. Jean Urbaniak. Pour ma part, j'ai trois questions a vous poser, monsieur le ministre.

Tout d'abord, au-dela de considerations a caractere local, avez-vous tire un enseignement particulier de ce premier tour de scrutin ?

Ensuite - cette question releve plutot d'une mise en perspective - la tres nette partition des suffrages peut-elle etre mise en relation avec les choix et les options du Gouvernement, notamment en matiere d'immigration et de securite, et plus generalement en relation avec votre politique de la ville ?

Enfin, certains membres du Gouvernement s'etant a titre personnel exprimes, de facon souvent nuancee, sur ces questions,...

Plusieurs deputes du groupe socialiste. De Charette !

M. Jean Urbaniak. ... pourrions-nous savoir s'il existe une opinion convergente de l'ensemble des ministres derriere les convictions tres clairement affichees en cette matiere par M. le Premier ministre ?

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'interieur.

M. Didier Boulaud. De Charette !

M. Jean-Louis Debre, ministre de l'interieur. Monsieur le depute, souvenez-vous des propos que j'avais tenus ici meme lors d'une election precedente. La tradition republicaine, a laquelle nous sommes tous attacheses,...

M. Didier Boulaud. Sauf de Charette !

M. le ministre de l'interieur. ... impose aux membres du Gouvernement d'eviter d'intervenir, que ce soit a l'Assemblee nationale ou au Senat, dans une election en cours.

M. Pierre Bernard. Tres bien !

M. le ministre de l'interieur. Par consequent, je respecterai cette tradition. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Quant a mes sentiments, vous les connaissez. Je n'ai pas a y revenir. (Applaudissements sur les memes bancs.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Urbaniak Jean](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2189

**Rubrique :** Elections et referendums

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 février 1997, page 727

**Réponse publiée le :** 5 février 1997, page 727

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 février 1997